

PROGRAMME DE FORMATION

La location saisonnière

2022

La location meublée est aujourd'hui un élément incontournable de la gestion patrimoniale. Elle présente en effet des avantages indéniables, à la fois sur le plan économique et sur le plan fiscal. Elle obéit aussi à de nombreuses règles, parfois complexes, et en constante mutation.

La location saisonnière ne fait pas exception à ce constat, bien au contraire. En fonction de la situation du logement, les perspectives de rendement peuvent être considérables mais les contraintes sont aussi plus nombreuses.

Dates et Lieux	2022- en ligne Applicatif Webex
Durée / horaires	2h - de 10h à 12h

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Inter-entreprises - Classe virtuelle
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Public / Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance de l'environnement général de la location meublée (régime juridique, fiscal et social). Connaissance des principes généraux de la fiscalité Connaissance des principes généraux des baux immobiliers
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	<p>« toutes nos formations sont adaptées aux personnes porteuses d'un handicap ».</p> 



Intervenant

NORA FAUGERE

Intervenante et Formatrice

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les particularités du régime juridique, fiscal et social de la location meublée saisonnière et/ou de courte durée.
- Maîtriser les spécificités liées à la location d'une résidence principale et secondaire pour de courtes durées, tant sur le plan de la fiscalité que de la réglementation.
- Connaître les conséquences de l'intervention d'une agence ou d'une plateforme internet pour la mise en location.
- Connaître, de façon concrète, les formalités administratives à observer selon la nature du logement, son lieu de situation, et les sanctions encourues en cas de non-respect.
- Eviter les pièges et optimiser les opérations et situations patrimoniales intégrant des locations saisonnières.

Contenu pédagogique

Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer un maximum de temps aux mises en pratiques concrètes.

C'est la signature habituelle de FIDROIT.

La location saisonnière

- Définition de la location meublée saisonnière, rappels et généralités
- Règles relatives à la réservation et au contrat de location
- Intérêt et aspects pratiques de la procédure de classement
- Formalités et autorisations administratives
- Particularités fiscales : taxe de séjour
- Régime des cotisations sociales : principe et option pour le régime général
- Particularités liées à la location d'une résidence principale ou secondaire
- Intervention d'un intermédiaire : agence ou plateforme en ligne

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr